

Petit point sur les achats de terrain de notre commune...

1 La Commune s'embourbe dans le terrain de la rue des frères Desjardins....

Tu veux ou tu veux pas ?

Le 21 octobre 2014, la majorité du conseil municipal annule la décision qu'elle avait prise le 13 septembre de ne pas acheter le terrain de la rue des frères Desjardins et revient sur sa décision pour l'acquérir à nouveau au prix de 46.000 €.

C'est noir ou blanc mais ce n'est pas noir et blanc... c'est comme ci ou comme ça....

Pourquoi ce revirement ? Tout simplement parce-que M. Le Maire a finalement compris qu'il avait déjà acheté ce terrain et qu'il ne pouvait en dénoncer la vente malgré la délibération de son conseil municipal du 13 septembre qui annonçait fort et clair qu'il renonçait à cet achat. La loi s'applique à tous (Art 1582 & 1583 du code civil), **la décision du conseil du 13 septembre était illégale** et nous l'avons rappelé dans un courrier adressé au maire le 17 octobre ce qui l'a conduit à revenir à plus de raison et à respecter les règles.

Après cette chansonnette, que faut-il penser ?

La première réaction serait de sourire devant cette situation qui pointe une incompétence à traiter un dossier pourtant simple, une vraie légèreté vis à vis du vendeur et des engagements pris. Quel dommage d'être contraint de les respecter et de ne pouvoir faire valoir une fois encore une autorité arbitraire !

Non, il n'y a pas de quoi sourire de cette situation affligeante car d'autres, tout aussi regrettables, risquent fort de se répéter.

Avec un dernier tour de passe-passe, et pour sauver la face, M. Le maire achètera le terrain 46.000 € au vendeur lassé de ses manœuvres de boutiquier. M. Le

Maire sera fier de ce rabais et vous le fera savoir pour ne pas ternir son étoile !

Mais au fait pourquoi le précédent conseil voulait-il acheter ce terrain ?

Souvenez vous, l'achat d'un terrain rue des frères Desjardins a été décidé par le conseil municipal le 17 décembre 2013 pour y établir une maison de santé pluridisciplinaire. Il avait accepté la proposition du vendeur à 48.000 €.

Les élections de mars ont cassé le consensus du précédent conseil municipal, les prises de position navrantes de M. Le Maire ont brisé la confiance des professionnels de santé qui ont décidé de retirer leur projet de soin validé par l'Agence Régionale de Santé (courrier du Dr Garot du 29 mai 2014).

Le nouveau conseil a rejeté définitivement le projet de la maison de santé de la rue des Frères Desjardins au profit de l'ancien PMU. Mais depuis qu'en est-il ???

Et puisque M. Le Maire fait le ménage il en est arrivé avec la même naïveté, fort d'une gloire difficilement acquise, à oublier ce terrain déjà acheté : aveuglement d'un succès illusoire....

Mais alors à quoi servira ce terrain ?

La réponse va demander un peu de patience..... Au mieux imaginons sans rire qu'un nouveau projet soit dans les cartons....

Ce qui est probable est qu'on vous dise que c'est un "héritage"; celui d'un Maire qui se survivrait à lui même....

Ce qui est certain est que rien ne figure dans le programme du récent candidat, qui l'a sans doute oublié...

Ce qui est plus grave est qu'aucune prévision n'existe non plus dans le budget communal de 2014.

2 Le point sur les autres terrains sans projet.

Trois parcelles ont été achetées le 15 avril 2011 pour 52.000 € pour être cédées au

Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) pour l'euro symbolique par

délibération du 21 novembre 2011. Le but était de construire une caserne des pompiers annoncée en 2008, de toute évidence elle tarde à venir même si le conseil général a finalement accepté, fin 2014, la cession proposée en 2011....

Ensuite, une autre velléité d'achat pour quatre parcelles situées à la cité dont la commune s'est portée acquéreur pour 75.000 € et pour lesquelles elle n'a jamais

eu de projet (Délibération du 30 janvier 2012). Fort heureusement pour nos finances le vendeur n'a pas encore donné de réponse. Nous n'avons toujours pas d'information sur le but de cet achat éventuel.....

Enfin, et ce n'est pas la moindre des choses, le budget de cette année prévoit une dépense de 240.000 € pour l'achat de l'ancien terrain de sports de la Cité et la réalisation d'hypothétiques logements....

Depuis 3 ans, notre commune a donc dépensé 98.000 € (52.000 € + 46.000 €) pour des terrains sur lesquels elle n'a aucun projet abouti, auxquels pourraient s'ajouter 315.000 € (75.000 € + 240.000 €). Et si certains désirs devenaient des réalités.....

Additionnés, ces engagements représentent 413.000 €. Vous comprenez maintenant mieux pourquoi vous devrez vous passer de quelques équipements, mais c'est de la bonne gestion paraît-il et c'est sans doute pour cela que M. Le Maire a préparé en juillet un emprunt auprès de la poste de 300.000 € qui ne se réfère à aucune réalisation.... mais cela c'est de la bonne gestion. M. Le Maire vous l'a dit et vous le démontre au jour le jour, à la petite semaine !!!

Si nous avons tenu à observer, pendant quelques mois, le travail de la nouvelle équipe, et attendu le début de la mise en place de son programme, nous n'avons pas fait vœu de silence, ni oublié les dossiers en cours, ni la confiance qu'un grand nombre de BUSIGNOIS ont placé en nous pour les représenter.

Nous resterons donc vigilants pour vous informer sur ce qui est essentiel pour notre Commune en gardant un lien avec vous. Nous le ferons avec nos moyens avec intégrité, impartialité et équité mais aussi avec fermeté et sans complaisance mesquine.

Vos conseillers municipaux : Didier Maréchalle, Nicole Gourmez, Dominique Gomanne, Christophe Lebrun, Jean -Marie Moniaux,